

## Consignes pour le choix du maître de stage pour le cycle Bac Pro CGEA<sup>1</sup> et CGEH<sup>2</sup>

Sur le cycle de 3 ans du Bac Pro, l'élève devra trouver 2 lieux de stage dont les dates précises seront communiquées dès la rentrée :

- **1 pour le stage de 2<sup>nde</sup> Pro (de 6 semaines)**
- **1 pour le stage de 1<sup>ère</sup>-Term Bac Pro (de 12 semaines minimum)**

Le choix du stage en 2<sup>nde</sup> Pro doit être basé sur la « découverte du milieu professionnel », afin que l'élève se familiarise avec le fonctionnement de l'exploitation agricole et ses différentes activités. Ce stage servira de support à l'épreuve E2 du BEPA<sup>3</sup> correspondant à la filière (Travaux en Exploitation d'Élevage pour le CGEA et Cavalier Soigneur pour le CGEH).

Celui de 1<sup>ère</sup> et Terminale Professionnelles devra être choisi avec attention, car il sera support de l'épreuve E6 du Bac Pro (CGEA et CGEH) pour laquelle l'élève devra réaliser un document écrit sur l'exploitation, qu'il soutiendra lors d'un passage à l'oral en fin de terminale.

Afin d'harmoniser et de cadrer ces stages, **voici les critères à respecter** pour choisir son lieu de stage :

### **Pour le Bac Pro CGEA**

<b>Stage de :</b>	<b>Distance</b>	<b>Particularités</b>	<b>Pour l'examen</b>
2 <sup>nde</sup> Pro CGEA	Pas de distance minimum mais hors village et famille	Élevage bovin ou ovin	
1 <sup>ère</sup> – Term Pro CGEA	Pas de distance minimum mais hors village et famille	Le lait doit être la principale production	<b>Obligation</b> de mettre à disposition du stagiaire <b>les derniers documents comptables de l'EA</b>

### **Pour le Bac Pro CGEH**

<b>Stage de :</b>	<b>Distance</b>	<b>Particularités</b>	<b>Pour l'examen</b>
2 <sup>nde</sup> Pro CGEH	Pas de distance minimum mais hors village et famille	Privilégier un lieu où il y a présence d'élevage en plus des activités équestres	
1 <sup>ère</sup> – Term Pro CGEH	Pas de distance minimum mais hors village et famille	Toutes activités équestres (hors activité de spectacle et élevage pur)	Les documents comptables de l'EA doivent, dans la mesure du possible, être consultables et utilisables par le stagiaire

Il est conseillé de rechercher un maître de stage très tôt, même avant la rentrée des classes, car chaque élève **devra fournir les coordonnées du stage pour la première quinzaine de septembre au plus tard** (la date définitive vous sera précisée à la rentrée), afin de permettre toutes les démarches administratives nécessaires.

*Une version actualisée de ce document se trouve sur le site de l'établissement :*

<http://www.eplea.chateau-salins.educagri.fr/>

1 CGEA : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

2 CGEH : Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

3 BEPA : Brevet d'Études Professionnelles Agricoles